

9. L'œuvre de chair ne désireras,
Qu'en mariage seulement.
10. Bien d'autrui ne désireras,
Pour les avoir injustement.

Les sept commandements de l'Église

1. Les fêtes tu sanctifieras,
Qui te sont de commandement.
2. Les dimanches messe entendras,
Et les fêtes pareillement.
3. Tous tes péchés confesseras,
A tout le moins une fois l'an.
4. Ton Créateur tu recevras,
Au moins à Pâques humblement.
5. Quatre-Temps, vigiles jeûneras,
Et le Carême entièrement. †
6. Vendredi, chair ne mangeras,
Ni le samedi même. †
7. Droits et dîmes tu paieras
A l'Église fidèlement.

Louanges à la Sainte Trinité

GLORIA Patri, et Filio, et Spiritui Sancto.

Sicut erat in principio, et nunc et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

GLOIRE soit au Père, au Fils, et au Saint-Esprit.

Comme elle était au commencement, comme elle est maintenant, et comme elle sera pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Prière à la Sainte Vierge

SUB tuum præsidium confugi-
mus, sancta Dei Genitrix ;
nostras deprecationes ne despicias
in necessitatibus ; sed à periculis
cunctis libera nos semper, Virgo
gloriosa et benedicta.

SAINTE Mère de Dieu, nous re-
courons à votre protection ;
ne dédaignez pas nos prières dans
nos besoins ; mais, ô glorieuse et
sainte Vierge, délivrez-nous constamment de tous les dangers.

Prière au saint Ange Gardien

ANGELE Dei, qui custos es mei,
me tibi commissum pietate
supernâ, hodiè illumina, custodi,
rege et gubernâ. Amen.

ANGE de Dieu, qui êtes mon
gardien, puisque le ciel m'a
confié à vous dans sa bonté, éclai-
rez-moi, dirigez-moi et me gou-
vernez aujourd'hui. Ainsi soit-il.

Benedicite ou Prière avant le repas

BENEDICITE, Dominus, nos et
ca quæ sumus sumpturi bene-
dicat dextera Christi. In nomine
Patris, etc.

BÉNISSEZ-NOUS, ô mon Dieu,
ainsi que la nourriture que
nous allons prendre. Au nom du
Père, etc.

† Voyez pages 8 et 9 ce qui est réglé pour nous, touchant ces deux commandements, en vertu d'un indult du 7 juillet 1844.